

LA NÉCESSITÉ DE JUGER ?

COLLOQUE INTERNATIONAL

CHAIRE UNESCO MÉMOIRE ET AVENIR DE LA PAIX,
DROIT HISTOIRE ET NEUROSCIENCES POUR UNE PAIX DURABLE

Les 8 et 9 octobre 2026

Université de Caen Normandie

Campus 1 · Amphi MRS H

Entrée réservée aux participants inscrits



La Chaire Normandie pour la Paix est financée par la région Normandie.

La nécessité de juger ?

Organisé les 8 et 9 octobre 2026 à l'université de Caen Normandie par la **Chaire UNESCO « Mémoire et avenir de la paix : droit, histoire et neurosciences pour une paix durable »**, ce colloque international s'inscrit dans les travaux de la Chaire consacrés aux liens entre justice, mémoire et paix.

Sa coordination scientifique est assurée collectivement par le conseil scientifique restreint de la Chaire, composé de **Catherine-Amélie Chassin**, professeur de droit public à l'université de Caen Normandie (ICREJ), **Armelle Gosselin-Gorand**, porteuse de la Chaire et professeur de droit privé à l'université de Caen Normandie (ICREJ), **Anne de Mathan**, professeur d'histoire moderne à l'université de Caen Normandie (HisTeMé), **Dzovinar Kévonian**, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Caen Normandie (HisTeMé), **Francis Eustache**, professeur de neuropsychologie à l'université de Caen Normandie (NIMH), **Hervé Platel**, directeur de l'Unité de recherche U1077 et professeur de neuropsychologie à l'université de Caen (NIMH), auxquels s'associe **Théo Scherer**, maître de conférences en droit privé à l'université de Caen Normandie (ICREJ).

Ce colloque porté par la **Chaire UNESCO « Mémoire et avenir de la paix : droit, histoire et neurosciences pour une paix durable »** s'inscrit dans une réflexion collective consacrée à la question de la nécessité de juger dans les sociétés contemporaines, en particulier dans des contextes marqués par des violences de masse, des conflits ou des transitions politiques.

Réunissant des chercheurs issus de différentes disciplines, notamment le droit, l'histoire, les neurosciences et la philosophie, cet événement s'appuie sur la collaboration de plusieurs laboratoires, et propose ainsi une approche pluridisciplinaire des enjeux liés à la justice. Il entend mettre en dialogue des perspectives théoriques et des expériences concrètes, en croisant les regards à l'échelle nationale et internationale.

À travers l'étude de différents contextes, allant de l'émergence de la justice pénale internationale aux formes alternatives de justice, en passant par les difficultés, voire l'impossibilité de juger, le colloque interroge les fonctions du jugement.

Il s'agit ainsi de mieux comprendre le rôle du droit et des institutions judiciaires dans les processus de sortie de conflit, mais aussi d'explorer les apports des autres disciplines, notamment des neurosciences, dans l'analyse des effets des procès sur les individus et les sociétés.

Ce projet s'inscrit alors pleinement dans les réflexions contemporaines sur les conditions de construction d'une paix durable, en interrogeant les liens entre justice, mémoire et réconciliation.

9h | Accueil institutionnel

9h30 | La nécessité de juger en question ?

Une approche par la philosophie du droit

Anna Tamion, enseignante-chercheuse contractuelle à CY Cergy Paris Université

Une approche par la philosophie

Laurence Vanin, philosophe et essayiste, chef du bureau des chaires et du mécénat au centre de recherche de la gendarmerie nationale

La justice, vecteur de paix

Jean-Christophe Martin, professeur de droit public à l'université Côte d'Azur, titulaire de la Chaire UNESCO

« Paix et développement par le droit »

10h45 | Juger pour punir : l'expérience de la JPI

L'émergence d'une justice pénale internationale

Dzovinar Kévonian, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Caen Normandie, HisTéMé

La Cour pénale internationale, outil ultime contre l'impunité ?

Barbara Drevet, maître de conférences en droit privé à l'université de Clermont-Auvergne

L'action de la Cour pénale internationale en Afrique : entre exigence de justice internationale et réalités politiques africaines

Abdoulaye Guissé, enseignant-chercheur en droit public à l'université d'Assane Zeck à Ziguinchor (Sénégal)

Pause déjeuner 12 h 30

14h | Juger pour réconcilier : les expériences alternatives

Quelle(s) réparation(s) ? De Nuremberg à la CPI ?

Gilbert Bitti, juge aux Chambres spécialisées pour le Kosovo, ancien conseiller juridique hors classe de la section préliminaire de la Cour pénale internationale

Comment un procès collectif majeur peut contribuer à la création de la mémoire ?

Francis Eustache, professeur de neuropsychologie à l'université de Caen Normandie, NIMH

Les tribunaux Russell et les pratiques juridiques alternatives entre normativisme et mouvements sociaux

Guillaume Mouralis, directeur de recherche en histoire et sociologie politique, CNRS- CESSP

Comment juger quand on ne peut pas juger : les procès pour la vérité en Argentine (1998-2009) ?

Dolores San Julian, professeur en sciences anthropologiques, CONICET (Argentine) et **Nadia Tahir**, Maître de conférences en Études hispano-américaines à l'université de Caen Normandie, ERLIS

L'expérience de la justice transitionnelle (Afrique)

Ndior Fall Sow, juriste et magistrat au Sénégal

9h | L'impossibilité de juger

Vérité historique, vérité judiciaire au prisme des grands procès issus de la Seconde Guerre mondiale : le cas du procès Touvier

Gaël Eismann, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Caen Normandie, HisTéMé

La problématique des amnisties au Sénégal

Mbissane Ngom, professeur de droit privé à l'université de Gaston Berger à Saint Louis (Sénégal)

Juger les entreprises auteurs de crimes internationaux, de Nike à Lafarge en passant par la Coupe du monde au Qatar

Agnès Cerf-Hollender, maître de conférences HDR en droit privé à l'université de Caen Normandie, ICREJ

Les immunités pénales internationales

Catherine-Amélie Chassin, professeur de droit public à l'université de Caen Normandie, ICREJ

10h30 | Le refus de juger

Les processus de déjudiciarisation en matière familiale

Fanny Rogue, maître de conférences en droit privé à l'université de Caen Normandie, ICREJ

Les MARD

Thierry Le Bars, professeur de droit privé à l'université de Caen Normandie, ICREJ

Pause déjeuner 12 h 30

13h45 | La demande de jugement

L'action publique et la place des victimes dans le procès pénal

Théo Scherer, maître de conférences en droit privé à l'université de Caen Normandie, ICREJ

La victimisation secondaire

Isabelle Dréan-Rivette, magistrate et présidente de la commission recherches auteurs du comité national des violences intrafamiliales

Jacques Dayan, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, au centre hospitalier Guillaume-Régner, Rennes

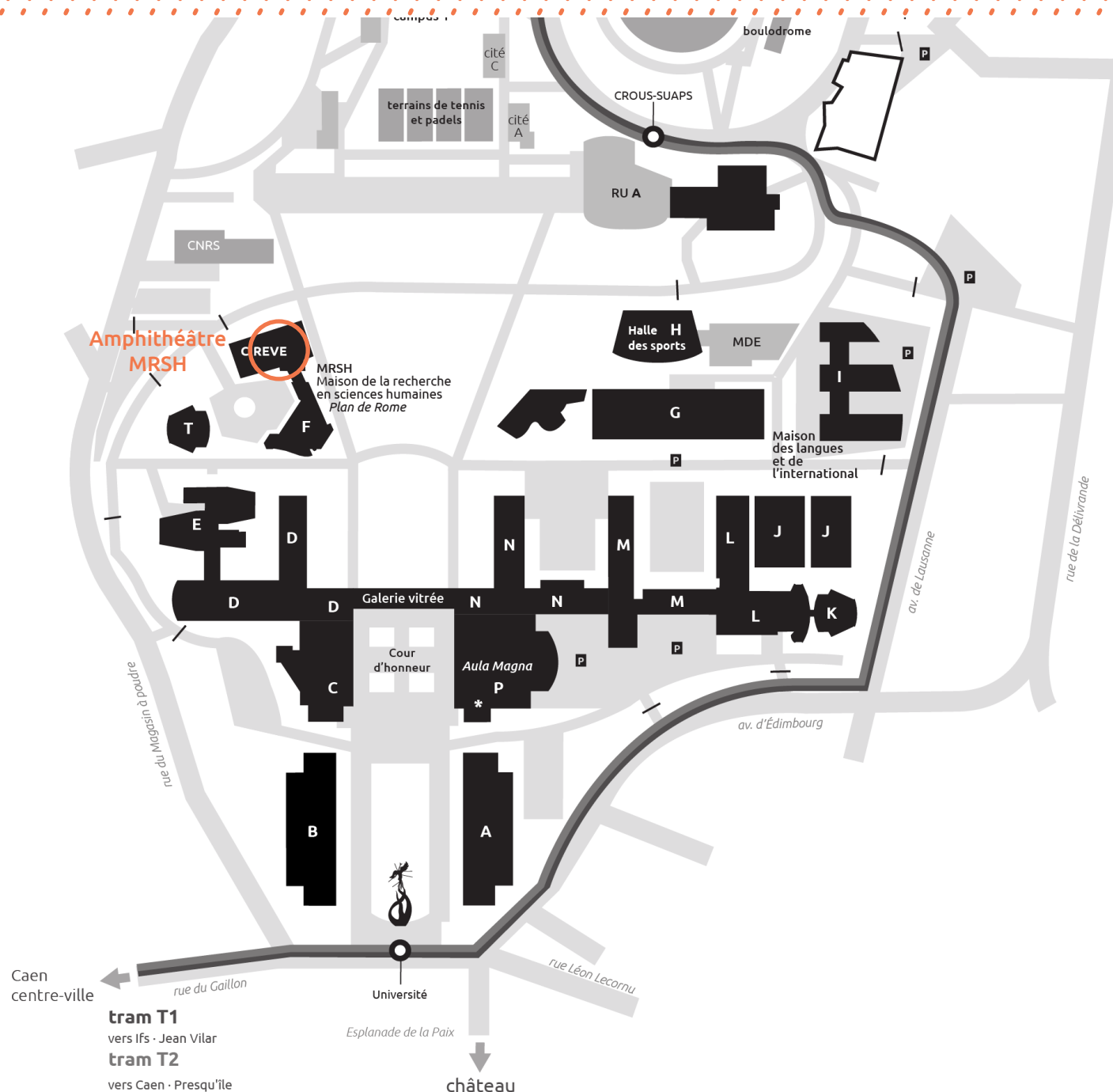
15h | L'opportunité du jugement

Des choix de poursuivre certaines infractions

Thomas Besse, maître de conférences en droit privé à l'université de Caen Normandie, ICREJ

Juger en régime d'exception : histoire et mémoires de la justice révolutionnaire

Anne de Mathan, professeur d'histoire moderne à l'université de Caen Normandie, HisTéMé



RENDEZ-VOUS

Amphithéâtre MRSH - Campus 1
Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix | CS 14032
14032 Caen cedex 05

CONTACT

chaire.map@unicaen.fr

02.31.56.59.27

ACCÈS AU CAMPUS 1

Voiture | Suivre périphérique nord ; sortie n° 5
direction Centre-ville

Tramway | Lignes T1 et T2
station Université

Bus | Ligne 2 · Arrêt Place de la Mare
Ligne 4 · Arrêt Université

UNICAEN . FR

